

AFF :

Monsieur le Président,

Cité à comparaître le
devant la juridiction que vous présidez, il me sera impossible d'être présent à
l'audience.

Je vous prie de bien vouloir excuser cette absence et je sollicite l'autorisation
d'y être représenté, ainsi qu'à toutes les audiences utiles, par **la SCPI DUPUY
BONNECARRERE SERVIERES GIL** afin que le jugement qui sera rendu soit réputé
contradictoire à mon égard, conformément aux termes des art. 410 à 415 et 544 du
Code de Procédure Pénale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments
très respectueux.

FAIT A
LE